

Informations de la CFMP

98^e séance plénière du 7 mai 2015

➤ **Nouveau certificat de maturité professionnelle**

Le SEFRI présente le nouveau certificat de maturité professionnelle. La CFMP souhaite que ce certificat puisse être remis non seulement dans les langues nationales, mais également en anglais. Selon le SEFRI, les certificats pourront être commandés en novembre/décembre 2015.

➤ **Diplômes externes de langues étrangères – Information SEFRI**

La CFMP prend connaissance du fait qu'à partir du mois d'août, un règlement uniforme pour l'intégration des diplômes externes de langues étrangères s'appliquera à tous les cantons et institutions de formation. Pour l'année scolaire 2015-2016, le SEFRI approuve la poursuite des pratiques actuelles. Les partenaires doivent trouver une solution commune d'ici fin 2015. Le SEFRI annonce qu'il organisera prochainement une table ronde.

➤ **Mise en consultation de la révision partielle de l'ordonnance sur la formation professionnelle**

Les membres de la CFMP discutent de la prise de position relative à la révision partielle de l'ordonnance sur la formation professionnelle concernant la coopération internationale en matière de formation professionnelle. La CFMP est convaincue qu'une reconnaissance internationale de la maturité professionnelle fédérale contribuera à renforcer cette dernière et que c'est vers quoi il faut tendre.

➤ **Exigences relatives aux modes d'apprentissage différents/à l'apprentissage mixte en dehors de l'enseignement présentiel**

La CFMP a décidé de renoncer pour l'heure aux dispositions qui visent une mise en œuvre uniforme des exigences à l'échelle nationale. Les experts scolaires pourront collecter des expériences dans le cadre des procédures de reconnaissance. La CFMP décidera ensuite, sur la base de ces expériences, s'il est nécessaire d'édicter des directives uniformes à l'échelle nationale pour pouvoir proposer des offres de qualité dans ce domaine.

➤ **Présentation des résultats de l'enquête menée auprès des cantons et des Ortra dans le cadre du projet partiel 1 du concept visant à renforcer la MP**

Dora Fitzli, d'econcept, la société qui a été chargée d'évaluer les résultats de l'enquête menée auprès des cantons et des Ortra, présente les résultats. La promotion ciblée de la MP dans les champs de formation où elle est importante et où le besoin en personnel qualifié existe pourrait constituer une des approches de l'encouragement de la MP. De plus, une offre de MP dense et relativement étendue aurait un impact positif. Les procédures d'admission ne doivent pas être entravées par des obstacles trop importants. La MP se trouverait en outre renforcée par une augmentation de la volonté des entreprises de proposer des places d'apprentissage avec MP1 intégrée.

Rédaction:

Anette Hegg, directrice du secrétariat de la CFMP